

# PREMIER TRIMESTRE DE 2014 COMMUNIQUÉ PORTANT SUR LES RÉSULTATS

## LA BANQUE ROYALE DU CANADA DÉCLARE SES RÉSULTATS POUR LE PREMIER TRIMESTRE DE 2014

Sauf indication contraire, tous les montants sont libellés en dollars canadiens et sont basés sur nos états financiers dressés selon la Norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire*. Notre rapport aux actionnaires portant sur le premier trimestre de 2014 et notre information financière complémentaire sont disponibles sur notre site Web, à l'adresse [bc.com/investisseurs](http://bc.com/investisseurs).

**TORONTO, le 26 février 2014** – La Banque Royale du Canada (RY sur TSX et NYSE) a déclaré aujourd'hui un bénéfice net de 2 092 millions de dollars pour le trimestre clos le 31 janvier 2014, soit une hausse de 45 millions, ou 2 %, par rapport à l'exercice précédent, et un résultat relativement inchangé par rapport au dernier trimestre. Nous avons également annoncé une hausse de 0,04 \$, ou 6 %, de notre dividende trimestriel pour atteindre 0,71 \$ par action.

Le bénéfice net s'est élevé à 2 184 millions de dollars, en hausse de 137 millions, ou 7 %<sup>(1)</sup>, par rapport à l'exercice précédent, et de 52 millions, ou 2 %<sup>(1)</sup>, par rapport au dernier trimestre, en excluant les éléments précisés liés aux services bancaires dans les Antilles dont il est fait mention ci-dessous. Nos résultats tiennent à la solidité continue du secteur Services bancaires canadiens et à la hausse du bénéfice des secteurs Marchés des Capitaux, Services aux investisseurs et trésorerie et Gestion de patrimoine.

« Nous avons enregistré un bénéfice de plus de 2 milliards de dollars au premier trimestre, qui reflète la solide croissance des volumes liés aux clients dans la plupart des secteurs d'activité, et nous continuons de renforcer notre position de chef de file au Canada et d'accroître nos activités à l'échelle mondiale », a déclaré M. Gordon M. Nixon, chef de la direction de RBC. « Nous sommes d'avis que l'attention prêtée à l'élaboration de produits et services innovateurs et notre discipline soutenue au chapitre de la gestion des coûts demeurent des avantages concurrentiels évidents dans le contexte actuel. Ce matin, nous avons également annoncé une hausse de 6 % de notre dividende trimestriel. »

### Premier trimestre de 2014 par rapport au premier trimestre de 2013

- Bénéfice net de 2 092 millions de dollars (en hausse de 2 % par rapport à 2 047 millions)
- Bénéfice dilué par action de 1,38 \$ (en hausse de 0,04 \$ par rapport à 1,34 \$)
- Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires<sup>(2)</sup> de 18,1 % (en baisse par rapport à 20,0 %)
- Ratio des capitaux propres ordinaires de première catégorie de 9,7 %, calculé en vertu de l'accord de Bâle III

### Premier trimestre de 2014 par rapport au quatrième trimestre de 2013

- Bénéfice net de 2 092 millions de dollars (par rapport à 2 101 millions)
- Bénéfice dilué par action de 1,38 \$ (en baisse de 0,01 \$ par rapport à 1,39 \$)
- Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de 18,1 % (en baisse par rapport à 18,8 %)

Les résultats et les mesures excluant les éléments précisés<sup>(1)</sup>, pour lesquels une analyse est présentée à la page 3 du présent communiqué portant sur les résultats, comprennent une perte de 60 millions de dollars (avant et après impôt) liée à la vente des activités de RBC en Jamaïque ce trimestre, et des dotations liées à des avantages postérieurs à l'emploi et à des charges de restructuration concernant nos activités dans les Antilles de 40 millions (32 millions après impôt) ce trimestre, et de 40 millions (31 millions après impôt) au trimestre précédent.

### Résultats excluant les éléments précisés<sup>(1)</sup> :

#### Premier trimestre de 2014 par rapport au premier trimestre de 2013

- Bénéfice net de 2 184 millions de dollars (en hausse de 7 % par rapport à 2 047 millions)
- Bénéfice dilué par action de 1,44 \$ (en hausse de 0,10 \$ par rapport à 1,34 \$)
- Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de 18,9 % (en baisse par rapport à 20,0 %)

### Résultats excluant les éléments précisés<sup>(1)</sup> :

#### Premier trimestre de 2014 par rapport au quatrième trimestre de 2013

- Bénéfice net de 2 184 millions de dollars (en hausse de 2 % par rapport à 2 132 millions)
- Bénéfice dilué par action de 1,44 \$ (en hausse de 0,03 \$ par rapport à 1,41 \$)
- Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de 18,9 % (en baisse par rapport à 19,1 %)

(1) Ces mesures sont des mesures hors PCGR. Pour de plus amples renseignements, y compris un rapprochement, se reporter à la section Mesures hors PCGR, à la page 3 du présent communiqué portant sur les résultats.

(2) Cette mesure n'a pas de définition normalisée en vertu des PCGR. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR du rapport aux actionnaires portant sur le premier trimestre de 2014.

Le bénéfice net du secteur **Services bancaires aux particuliers et aux entreprises** s'est établi à 1 071 millions de dollars, en baisse de 33 millions, ou 3 %, par rapport à l'exercice précédent. En excluant les éléments précisés liés à nos services bancaires dans les Antilles pour lesquels une analyse est présentée à la page 3 du présent communiqué portant sur les résultats, le bénéfice net s'est accru de 59 millions de dollars, ou 5 %<sup>(1)</sup>. Le bénéfice net du secteur Services bancaires canadiens s'est élevé à 1 137 millions de dollars, en hausse de 47 millions, ou 4 %, résultat qui s'explique essentiellement par l'accroissement des revenus découlant de la croissance de 7 % des volumes, y compris notre acquisition d'Ally Canada, facteur neutralisé en partie par la hausse de la dotation à la provision pour pertes sur créances. Nous avons par ailleurs enregistré un levier d'exploitation positif de 0,5 %.

Comparativement au dernier trimestre, le bénéfice net est demeuré essentiellement inchangé. Le bénéfice net du secteur Services bancaires canadiens a augmenté de 50 millions de dollars, ou 5 %, en raison essentiellement de la solide croissance des volumes dans tous les secteurs d'activité.

Le bénéfice net du secteur **Gestion de patrimoine** s'est établi à 235 millions de dollars, soit un résultat en hausse de 6 millions, ou 3 %, par rapport à l'exercice précédent, qui tient en grande partie à la hausse de la moyenne des actifs liés aux services tarifés des clients découlant de l'appréciation du capital et des ventes nettes élevées. Nos résultats ont été touchés de façon défavorable par la prise en compte d'une dotation à la provision pour pertes sur créances supplémentaire comptabilisée ce trimestre relativement aux mêmes comptes que ceux s'étant répercutés sur les résultats du quatrième trimestre de 2013; les provisions au titre de ces comptes sont maintenant pleinement constituées. Comparativement au trimestre précédent, le bénéfice net a progressé de 33 millions de dollars, ou 16 %, résultat qui tient en grande partie à la hausse de la moyenne des actifs liés aux services tarifés des clients, aux honoraires liés au rendement semestriels, et à la diminution de la dotation à la provision pour pertes sur créances.

Le bénéfice net du secteur **Assurances** s'est établi à 157 millions de dollars, en baisse de 7 millions, ou 4 %, par rapport à l'exercice précédent, en raison essentiellement de la hausse des coûts liés aux sinistres au titre des polices d'assurance invalidité et aux sinistres liés aux intempéries, facteur neutralisé en partie par le bénéfice tiré de deux nouveaux contrats de réassurance de rentes au Royaume-Uni. Comparativement au trimestre précédent, le bénéfice s'est accru de 50 millions de dollars, ou 47 %, résultat qui s'explique par le fait que nos résultats au trimestre précédent tenaient compte de l'incidence défavorable d'une charge de 160 millions (118 millions après impôt) découlant d'une modification de la législation fiscale au Canada, qui a une incidence sur le traitement fiscal de certaines polices d'assurance vie individuelle pour les titulaires de police.

Le bénéfice net du secteur **Services aux investisseurs et trésorerie** s'est établi à 106 millions de dollars, en hausse de 27 millions, ou 34 %, par rapport à l'exercice précédent. Ce résultat reflète principalement les avantages que nous continuons de tirer de l'attention soutenue prêtée à la gestion de l'efficacité, ainsi que l'augmentation du revenu net d'intérêt découlant de la croissance des dépôts des clients. Comparativement au trimestre précédent, le bénéfice net s'est accru de 15 millions de dollars, ou 16 %, en raison essentiellement de la hausse des revenus liés à la gestion des liquidités et du financement tirés des actifs détenus à des fins de liquidités, qui tient en grande partie au resserrement des écarts de taux, ainsi que de l'accroissement du revenu net d'intérêt découlant de la croissance des dépôts des clients.

Le bénéfice net du secteur **Marchés des Capitaux** s'est établi à 505 millions de dollars, en hausse de 43 millions, ou 9 %, par rapport à l'exercice précédent, résultat qui tient principalement à la diminution de la dotation à la provision pour pertes sur créances, à la réduction du taux d'imposition effectif, et à l'incidence de la conversion des devises. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par les revenus solides, mais toutefois légèrement en baisse tirés des Marchés Mondiaux et des services de banque d'investissement, par rapport aux revenus élevés comptabilisés à l'exercice précédent, lesquels tenaient compte d'un profit non récurrent lié à la cession de nos actions de la London Metal Exchange (LME).

Comparativement au dernier trimestre, le bénéfice a augmenté de 36 millions de dollars, ou 8 %, en raison essentiellement des revenus à la hausse tirés des activités de négociation de titres à revenu fixe, de marchandises et de devises, ainsi que de l'accroissement des activités de fusion et d'acquisition et des revenus tirés des activités de prêts, y compris l'incidence de la conversion des devises. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la hausse de la rémunération variable reflétant l'amélioration des résultats et par les pertes liées aux ajustements à la juste valeur de certains titres d'emprunt de RBC. De plus, les résultats du trimestre précédent ont été touchés de façon défavorable par des provisions pour litiges et des frais juridiques connexes.

Le bénéfice net du secteur **Services de soutien généraux** s'est élevé à 18 millions de dollars, résultat qui reflète principalement les mesures de gestion de l'actif et du passif.

---

(1) Ces mesures sont des mesures hors PCGR. Pour de plus amples renseignements, y compris un rapprochement, se reporter à la section Mesures hors PCGR, à la page 3 du présent communiqué portant sur les résultats.

**Capital** – Au 31 janvier 2014, le ratio des capitaux propres ordinaires de première catégorie calculé en vertu de l'accord de Bâle III s'est établi à 9,7 %, en hausse de 10 points de base par rapport au dernier trimestre. Ce résultat tient au fait que les importants capitaux autogénérés ont été neutralisés en partie par l'incidence des exigences de fonds propres liées à l'ajustement de l'évaluation du crédit, ainsi que par une nouvelle norme comptable concernant les régimes de retraite, qui ont dans les deux cas eu prise d'effet ce trimestre.

**Qualité du crédit** – Le total de la dotation à la provision pour pertes sur créances s'est établi à 292 millions de dollars, en baisse de 57 millions, ou 16 %, par rapport à l'exercice précédent. Ce résultat reflète en grande partie la comptabilisation, dans le secteur Marchés des Capitaux, d'une reprise de provision pour pertes sur créances ayant trait à quelques comptes, des dotations à la provision pour pertes sur créances ayant été comptabilisées à l'exercice précédent, ainsi que la diminution des dotations liées à notre portefeuille dans les Antilles. Le total de la dotation à la provision pour pertes sur créances a diminué de 42 millions de dollars, ou 13 %, par rapport au trimestre précédent, en raison essentiellement de la baisse des dotations des secteurs Gestion de patrimoine et Marchés des Capitaux et des dotations liées à nos portefeuilles dans les Antilles. Le ratio de la dotation à la provision pour pertes sur créances s'est établi à 27 points de base, en baisse de 8 points de base par rapport à l'exercice précédent et de 5 points de base par rapport au dernier trimestre.

### Mesures hors PCGR

Les résultats et mesures excluant les éléments précisés sont des mesures hors PCGR. Les éléments précisés comprennent une perte de 60 millions de dollars (avant et après impôt) liée à la vente de RBC Royal Bank (Jamaica) Limited et de RBTT Securities Jamaica Limited (collectivement, les « activités de RBC en Jamaïque »), annoncée le 29 janvier 2014, ainsi que des dotations liées à des avantages postérieurs à l'emploi et à des charges de restructuration concernant nos activités dans les Antilles de 40 millions (32 millions après impôt) ce trimestre et de 40 millions (31 millions après impôt) au trimestre précédent.

Compte tenu de la nature et de l'objectif de notre cadre d'information de gestion, nous utilisons et présentons certaines mesures financières hors PCGR qui ne sont pas définies, n'ont aucune définition normalisée en vertu des PCGR et pourraient ne pas être comparables aux mesures semblables présentées par d'autres institutions financières. Nous sommes d'avis que le fait de ne pas tenir compte de ces éléments précisés dans nos résultats donne une mesure plus représentative des résultats opérationnels courants, permet aux lecteurs de mieux comprendre notre performance et devrait accroître la comparabilité des périodes comparatives.

<b>Bénéfice net excluant les éléments précisés</b>				
	<b>Données présentées</b>	<b>Perte liée à la vente des activités de RBC en Jamaïque</b>	<b>Dotation liée à des avantages postérieurs à l'emploi et à des charges de restructuration</b>	<b>Données ajustées</b>
<i>(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action et les pourcentages)</i>				
<b>Pour le trimestre clos le 31 janvier 2014</b>				
<b>Données consolidées</b>				
Bénéfice net	2 092 \$	60 \$	32 \$	2 184 \$
Bénéfice par action, de base	1,39	0,04 \$	0,02 \$	1,45 \$
Bénéfice par action, dilué	1,38	0,04 \$	0,02 \$	1,44 \$
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	18,1 %			18,9 %
<b>Services bancaires aux particuliers et aux entreprises</b>				
Bénéfice net	1 071 \$	60 \$	32	1 163 \$
<b>Pour le trimestre clos le 31 octobre 2013</b>				
<b>Données consolidées</b>				
Bénéfice net	2 101 \$	– \$	31 \$	2 132 \$
Bénéfice par action, de base	1,40 \$	– \$	0,02 \$	1,42 \$
Bénéfice par action, dilué	1,39 \$	– \$	0,02 \$	1,41 \$
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	18,8 %			19,1 %
<b>Services bancaires aux particuliers et aux entreprises</b>				
Bénéfice net	1 070 \$	– \$	31 \$	1 101 \$

## MISE EN GARDE AU SUJET DES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

À l'occasion, nous faisons des déclarations prospectives verbalement ou par écrit au sens de certaines lois sur les valeurs mobilières, y compris les règles d'exonération de la Private Securities Litigation Reform Act of 1995 des États-Unis, et de toute loi sur les valeurs mobilières applicable au Canada. Nous pouvons faire des déclarations prospectives dans le présent communiqué portant sur les résultats, dans des documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens ou de la Securities and Exchange Commission des États-Unis (SEC), dans des rapports aux actionnaires et dans d'autres communications. Les déclarations prospectives comprennent, sans toutefois s'y limiter, les déclarations relatives à nos objectifs en matière de rendement financier, à notre vision et à nos objectifs stratégiques, et comprennent les déclarations de notre chef de la direction. L'information prospective contenue dans le présent communiqué portant sur les résultats est présentée afin d'aider les détenteurs de nos titres et les analystes financiers à comprendre notre situation financière et nos résultats opérationnels aux dates présentées et pour les périodes closes à ces dates, ainsi que nos objectifs en matière de rendement financier, notre vision et nos objectifs stratégiques, et pourrait ne pas convenir à d'autres fins. Les mots « croire », « s'attendre à », « prévoir », « se proposer », « estimer », « planifier », « projeter », « devoir » et « pouvoir », de même que l'emploi du futur ou du conditionnel ainsi que de mots et d'expressions semblables dénotent généralement des déclarations prospectives.

De par leur nature même, les déclarations prospectives nous obligent à formuler des hypothèses et font l'objet d'incertitudes et de risques intrinsèques qui donnent lieu à la possibilité que nos prédictions, prévisions, projections, attentes et conclusions se révèlent inexactes, que nos hypothèses soient incorrectes, et que nos objectifs en matière de rendement financier, notre vision et nos objectifs stratégiques ne se matérialisent pas. Nous avertissons nos lecteurs de ne pas se fier indûment à ces déclarations étant donné que les résultats réels pourraient différer sensiblement des attentes exprimées dans ces déclarations prospectives, en raison d'un certain nombre de facteurs de risque. Ces facteurs, dont plusieurs sont indépendants de notre volonté et dont nous pouvons difficilement prédire les répercussions, comprennent les risques de crédit, de marché, de liquidité et de financement, le risque lié à l'assurance, les risques liés à l'environnement réglementaire, aux activités opérationnelles, aux stratégies, à la réputation, et à la concurrence, ainsi que d'autres risques qui sont expliqués aux rubriques Gestion du risque et Aperçu d'autres risques de notre rapport annuel 2013 et à la rubrique Gestion du risque de notre rapport aux actionnaires portant sur le premier trimestre de 2014; l'incidence des réformes réglementaires y compris celles ayant trait aux normes mondiales du Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB) liées à la réforme visant le capital et les liquidités, à la loi intitulée Dodd-Frank Wall Street Reform and Consumer Protection Act et aux règlements édictés aux termes de cette loi et ceux qui seront édictés, à la réforme concernant les dérivés hors cote, au système de paiements au Canada, à la loi intitulée Foreign Account Tax Compliance Act (FATCA) aux États-Unis et aux réformes réglementaires au Royaume-Uni et en Europe; les niveaux d'endettement élevés des ménages canadiens; la cybersécurité; la conjoncture commerciale et économique au Canada, aux États-Unis et dans certains autres pays où nous exerçons nos activités; l'incidence des modifications des politiques gouvernementales budgétaires, monétaires et autres; notre capacité à attirer des employés et à les maintenir en poste; l'exactitude et l'intégralité des renseignements concernant nos clients et nos contreparties; les faits nouveaux ainsi que les activités d'intégration touchant nos réseaux de distribution; les risques liés aux modèles, aux technologies de l'information et aux médias sociaux; ainsi que l'incidence des questions d'ordre environnemental.

Nous avertissons nos lecteurs que la liste susmentionnée de facteurs de risque n'est pas exhaustive et que d'autres facteurs pourraient également avoir une incidence défavorable sur nos résultats. Les investisseurs et autres personnes qui se fient à nos déclarations prospectives pour prendre des décisions ayant trait à la Banque doivent bien tenir compte de ces facteurs et d'autres incertitudes et événements potentiels. Les hypothèses économiques significatives qui sous-tendent les déclarations prospectives de ce communiqué portant sur les résultats sont présentées à la rubrique Vue d'ensemble et perspectives et, pour chaque secteur d'exploitation, sous la rubrique Perspectives et priorités de notre rapport annuel 2013, et sont mises à jour à la rubrique Vue d'ensemble de notre rapport aux actionnaires portant sur le premier trimestre de 2014. Sauf si la loi l'exige, nous ne nous engageons pas à mettre à jour quelque déclaration prospective que ce soit, verbale ou écrite, que nous pouvons faire ou qui peut être faite pour notre compte à l'occasion.

Des renseignements supplémentaires sur ces facteurs et sur d'autres facteurs sont fournis aux rubriques Gestion du risque et Aperçu d'autres risques de notre rapport annuel aux actionnaires de 2013, ainsi qu'à la rubrique Gestion du risque de notre rapport aux actionnaires portant sur le premier trimestre de 2014.

L'information fournie dans les sites Web susmentionnés ou pouvant être obtenue par l'intermédiaire de ces sites ne fait pas partie du présent communiqué portant sur les résultats. Tous les renvois à des sites Web contenus dans le présent communiqué portant sur les résultats sont inactifs et ne sont indiqués qu'à titre informatif.

### ACCÈS AUX DOCUMENTS TRAITANT DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

Les investisseurs, médias et autres parties intéressées peuvent consulter le présent communiqué portant sur les résultats, les diapositives sur nos résultats trimestriels, de l'information financière supplémentaire, ainsi que notre rapport aux actionnaires portant sur le premier trimestre de 2014 en visitant notre site Web, à l'adresse [rbc.com/investisseurs](http://rbc.com/investisseurs).

### Conférence téléphonique sur les résultats trimestriels et diffusion Web

La conférence téléphonique sur les résultats trimestriels aura lieu le mercredi 26 février 2014 à 7 h 30 (HNE) et comportera une présentation par les dirigeants de RBC de nos résultats pour le premier trimestre. Cette présentation sera suivie d'une période de questions pour les analystes.

Les parties intéressées pourront écouter en direct la conférence téléphonique en accédant à l'adresse [www.rbc.com/investisseurs/ir\\_events\\_presentations.html](http://www.rbc.com/investisseurs/ir_events_presentations.html) ou en composant le 416-340-2217 ou le 1-866-696-5910 et en entrant le code d'accès 2674741#, entre 7 h 20 et 7 h 25 (HNE).

Les commentaires de la direction seront affichés sur notre site Web peu après la conférence téléphonique. De plus, il sera possible d'écouter un enregistrement de la conférence dès le 26 février 2014 à 17 h (HNE), et ce, jusqu'au 21 mai 2014, en accédant à l'adresse [www.rbc.com/investisseurs/ir\\_quarterly.html](http://www.rbc.com/investisseurs/ir_quarterly.html) ou en composant le 905-694-9451 ou le 1-800-408-3053 et en entrant le code d'accès 2038368#.

### Renseignements aux médias

Tanis Feasby, directrice principale, Communications financières, [tanis.feasby@rbc.com](mailto:tanis.feasby@rbc.com), 416-955-5172 ou 1-888-880-2173 (ligne sans frais à l'extérieur de Toronto)

Sandra Nunes, gestionnaire principale, Communications financières, [sandra.nunes@rbc.com](mailto:sandra.nunes@rbc.com), 416-974-1794 ou 1-888-880-2173 (ligne sans frais à l'extérieur de Toronto)

### Renseignements aux investisseurs

Karen McCarthy, directrice principale, Relations avec les investisseurs, [karen.mccarthy@rbc.com](mailto:karen.mccarthy@rbc.com), 416-955-7809

Lynda Gauthier, directrice principale, Relations avec les investisseurs, [lynda.gauthier@rbc.com](mailto:lynda.gauthier@rbc.com), 416-955-7808

Robert Colangelo, directeur associé, Relations avec les investisseurs, [robert.colangelo@rbc.com](mailto:robert.colangelo@rbc.com), 416-955-2049

### APERÇU DE RBC

La Banque Royale du Canada est la plus importante banque au Canada, et l'une des plus importantes banques à l'échelle mondiale, au chapitre de la capitalisation boursière. Elle est l'une des principales sociétés de services financiers diversifiés en Amérique du Nord et offre, à l'échelle mondiale, des produits et services bancaires aux particuliers et aux entreprises, de gestion de patrimoine, d'assurance, aux investisseurs et liés aux marchés des capitaux. Nous comptons environ 79 000 employés à temps plein et à temps partiel au service de plus de 16 millions de particuliers, d'entreprises, de clients du secteur public et de clients institutionnels au Canada, aux États-Unis et dans 42 autres pays. Pour de plus amples renseignements, visitez le site [rbc.com](http://rbc.com).

Les désignations commerciales utilisées dans le présent communiqué portant sur les résultats comprennent le symbole du LION et du GLOBE TERRESTRE, BANQUE ROYALE DU CANADA et RBC, lesquelles sont des désignations commerciales de la Banque Royale du Canada utilisées par la Banque Royale du Canada ou par ses filiales autorisées. Toutes les autres désignations commerciales mentionnées dans le présent communiqué portant sur les résultats qui ne sont pas la propriété de la Banque Royale du Canada sont la propriété de leurs propriétaires respectifs.